

INC-FTO-11

Sauvetage et mise en sécurité



Nombre d'équipiers

Une action par binôme



Matériel

Personnel		Matériel											
		ARI	Lampe	Radio	Lance	Tuyaux diamètre 25 ou 33	Outil de forcement	Commande	Caméra thermique	Échelle à coulisses, 2, 3 plans, crochets	Cagoule de survie	LSPCC	Lot cous
Chef d'agrès		SELON ENVIRONNEMENT, LES CIRCONSTANCES : L'EMPLOI DES DIFFERENTS MOYENS DE SECOURS PEUVENT ETRE ENVISAGES EN AYANT A L'ESPRIT BENEFICES/RISQUES Se référer à différentes fiches matérielles											
BAT	Équipier												
BAL		La répartition du matériel par binôme est sous la responsabilité du chef d'agrès selon son analyse de la situation											
	Équipier												



Objectif

Une des préoccupations, le sauvetage ou la mise en sécurité doit rester à l'esprit des intervenants tout au long de l'intervention.

Ces actions peuvent être menées au cours ou en dehors des incendies.

Les sauvetages et les mises en sécurité peuvent être menés concomitamment au cours d'une même intervention.

Le sauvetage doit être opéré en utilisant de préférence les communications existantes.

Les sauvetages et les mises en sécurité sont facilités par l'arrivée de l'eau.

L'emploi du porte voix permet de rassurer et calmer les personnes en danger.

Sauvetage : Action visant à soustraire d'un péril immédiat une personne qui, sans aide extérieure, serait vouée à une mort certaine.

Mise en sécurité : Action visant à extraire, en l'accompagnant, une personne menacée par un danger auquel elle ne peut se soustraire d'elle-même.

Evacuation : Opération visant à ordonner préventivement à des personnes de se déplacer hors des limites de la zone d'exclusion et de contrôle d'un périmètre de sécurité au besoin en les accompagnants, afin qu'elles ne se trouvent pas exposées aux effets d'un danger évolutif (zone soutien).

Confinement : Opération visant à ordonner à des personnes de se maintenir à l'abri d'un danger ambiant, en se calfeutrant à l'intérieur des locaux dans lesquels elles se trouvent.

RISQUE : La prise de risque, évalué par le COS, ne doit jamais faire oublier que la réalisation d'un sauvetage n'exclue pas le respect des règles minimales de sécurité pour le sapeur-pompier ni la prise de précautions élémentaires envers la personne secourue. Le COS a toute latitude d'employer aux sauvetages et aux mises en sécurité.



Technique opérationnelle

L'état général de la personne à sauver et l'environnement de l'intervention conditionnent la technique du sauvetage qui sera commandée par le COS.

Par l'extérieur

Avec le LSPCC (vidéo) personne valide ou invalide.

A l'aide de l'EPC personne valide ou invalide.

A l'aide du lot COUS.

A l'aide d'une échelle à coulisses personne valide.

Par les communications existantes.

Personne valide dans un escalier.

Personne invalide en « porter pompier » dans un escalier.